



Projet

Enfance et jeunesse

Pédagogique

Accueil de Loisirs Ria-Sirach

Elémentaires et maternels



Année 2020 - 2021

J'apprends en m'amusant...

Sommaire

I-	<u>Introduction</u>	
II-	<u>L'accueil de loisirs Ria-Sirach</u>	
	<i>A- <u>Présentation et contexte</u></i>	
	<i>B- <u>L'équipe d'animation</u></i>	
	<i>C- <u>Posture de l'animateur</u></i>	3
	<i>D- <u>Posture du directeur</u></i>	3
	<i>E- <u>Organisation et fonctionnement</u></i>	4
III-	<u>La vie quotidienne et les activités</u>	5
	<i>A- <u>Les temps d'accueils</u></i>	6
	<i>B- <u>Les repas et collations</u></i>	6
	<i>C- <u>Temps de repos</u></i>	6
	<i>D- <u>Participation aux activités</u></i>	6
IV-	<u>Moyens financiers</u>	7
V-	<u>Moyen matériel</u>	7
VI-	<u>Protocole sanitaire</u>	8
VII-	<u>Objectifs pédagogiques</u>	9
VIII-	<u>Evaluation</u>	10
IX-	<u>Annexes</u>	11

I- Introduction

Le projet pédagogique s'inscrit comme un moyen par rapport au projet éducatif. C'est l'ensemble des éléments que l'équipe d'animation va mettre en œuvre pour satisfaire au projet éducatif.

Il s'enrichit au fur et à mesure des expériences pratiques, des renseignements et des enseignements qu'apporte l'action.

Ainsi, un projet pédagogique est adaptable et évolutif à court terme.

Rappel des objectifs éducatifs de la Communauté des Communes Conflent Canigo (CCCC)

- *Contribuer à l'épanouissement et au développement de l'enfant (physique et psychologique)*
- *Aider et intégrer les règles et les valeurs essentielles de la vie...*
- *Accès aux loisirs pour tous les enfants du territoire*
- *Connaître son environnement pour le respecter*
- *Développer un service de proximité répondant aux besoins des familles*
- *Faire découvrir les richesses de chaque territoire*
- *Offrir à l'enfant un accueil individualisé, favorisant ses rythmes de vie, ses besoins et ses envies*
- *Citoyenneté*

II- L'accueil de loisirs Ria-Sirach

A- Présentation et contexte

Le village de Ria-Sirach est une commune de 1400 habitants situé dans le Conflent au pied du Canigou dans les Pyrénées Orientales. Fort de son passé historique, le village dispose également de nombreuses associations dynamiques et investie dans le village.

Depuis le 1^{er} mars 2012, la CCCC succède à l'association AJI (Association Jeunesse Information) comme organisateur du service Enfance et Jeunesse de Ria-Sirach.

Les locaux de l'accueil de loisirs sont situés rue des sports 66500 Ria-Sirach. Ils se trouvent sur le même site que l'Espace Loisirs Jeunes qui accueille les adolescents. Ils sont composés deux salles d'activités dont une fait office de dortoir l'après-midi, un hall vestiaire, 3 wc maternels, 1 primaire et 1 handicapés, une grande cour sécurisée et un bureau.

• L'équipe d'animation :

VILA Jennyfer : Directrice diplômée BPJEPS LTP

TURE Philippe : Adjoint et animateur diplômé BEATEP Activité sociale et vie locale

MARTIN Blandine : Adjointe et animatrice diplômée CAP PE

MOKTARI Hayet : Animatrice diplômée BAFA

MASSON Laetitia : Animatrice diplômée BAFA

NOUI JUNG Victoria : Animatrice diplômée BAFA

PICOLE Zoé : Animatrice stagiaire BAFA

LE PAPE Céline : Animatrice non diplômée

BENSEKLAL Slimane : Animateur non diplômé

ESCOLA Elodie : ATSEM et animatrice diplômée BAFA

RABAT Nadège : ATSEM et animatrice diplômée BAFA

ROSSI Céline : ATSEM et animatrice diplômée BAFA

B- Posture de l'animateur

Les animateurs proposent des activités diverses et adaptées qui respectent les objectifs fixés dans le projet éducatif et le projet pédagogique.

- Ils prennent connaissance des fiches sanitaires de chaque enfant.
- Ils assistent aux réunions de l'équipe d'animation (préparation, évaluation,). Elles ont lieu toutes les semaines, ou lorsque le besoin s'en fait sentir.
- Ils doivent être disponibles et dynamiques, attentifs aux besoins des enfants.
- Ils font preuve d'initiative et d'autorité chaque fois que cela s'avère nécessaire.
- Ils informent le directeur en cas de problème et avant toute sortie.
- Ils remplissent et consultent un cahier de liaison qui améliore la communication au sein de la structure.
- Ils vérifient que les enfants soient correctement vêtus en fonction de l'activité mise en place et des conditions météorologiques. Ils s'assurent que les enfants accueillis soient également en bonne santé.
- Ils doivent être très exigeants en matière de sécurité, et respecter les consignes spécifiques à certaines activités (Jeux hors de la structure, balade, matériel dangereux...).

A- Posture du directeur

Au-delà de sa responsabilité pédagogique, il est en charge de la responsabilité générale de la structure.

Il a pour mission :

- D'organiser l'équipe pédagogique (définition des projets d'activités, projets d'enfants).
- De suivre la gestion administrative, matérielle et économique.
- D'assurer la formation continue des animateurs(trices).
- De veiller au renouvellement et à la pertinence des choix d'activités pédagogiques.
- D'établir une relation avec les familles qui soit conviviale, confiante et informative.
- De fournir tous les éléments nécessaires à la bonne évaluation du projet.

B- Organisation et fonctionnement

L'Accueil-de-Loisirs est accessible aux enfants (scolarisés) de 2,5 à 12 ans habitant sur le territoire ou pas.

Les enfants accueillis vivent principalement sur Ria-Sirach, mais peuvent venir des communes alentours comme Nohèdes, Conat ou Urbanya. Nous accueillons également quelques enfants en vacances dans leur famille lors des vacances scolaires. L'Accueil de Loisirs est ouvert toute l'année, sauf les vacances de décembre où la structure est fermée. Les temps d'ouverture sont de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30. De 12h à 14h les enfants sont accueillis sur l'école.

Pour les vacances scolaires le service est ouvert de 7h30 à 18h30 selon les amplitudes horaires suivantes :

- Accueil du matin : 7h30-9h30 jusqu'à 12h
- Accueil de l'après-midi : 13h30-14h00 à 17h00-18h30

Les journées sur structure, les enfants ont la possibilité de rester manger où les repas sont fournis par les familles.

Modalités d'inscriptions :

Pour participer à ces temps d'accueil, les parents remplissent un dossier comprenant :

- une feuille de renseignements familiaux
- une feuille médicale

Et nous fournissent les documents suivants

- Attestation d'assurance extrascolaire
- La photocopie des vaccins
- Attestation de coefficient familial Caf ou MSA

Dans un souci d'organisation, des périodes d'inscriptions sont fixées (trois semaines avant le début des petites vacances et cinq semaines avant celle d'été). Concernant l'accueil du matin et du soir les parents inscrivent généralement leur(s) enfant(s) d'un mois à l'autre.

La tarification est établie par délibération des élus et en fonction des quotients familiaux Caf / Msa. Un tarif préférentiel à la semaine est proposé aux familles.

TARIFS POUR LES ACCUEILS PERISCOLAIRES (ACCUEILS AVANT ET APRES LA CLASSE)

Cotisation annuelle temps cantine : 10 € / enfant / année scolaire

Accueil du matin

QF	Tarif/enfant/mois
QF > 900	7 €
900 ≥ QF > 700	6,5 €
700 ≥ QF > 500	6 €
500 ≥ QF > 350	5,5 €
350 ≥ QF	5 €

Accueil du soir

QF	Tarif/enfant/mois
QF > 900	7 €
900 ≥ QF > 700	6,5 €
700 ≥ QF > 500	6 €
500 ≥ QF > 350	5,5 €
350 ≥ QF	5 €

TARIFS POUR LES ACCUEILS EXTRASCOLAIRES

Pour les accueils de loisirs maternels et élémentaires :

Journées :

QF	Avec repas	Sans repas
QF > 900	13 €	9 €
900 ≥ QF > 700	11,8 €	7,8 €
700 ≥ QF > 500	10,6 €	6,6 €
500 ≥ QF > 350	9,4 e	5,4 €
350 ≥ QF	7,6 €	3,6 €

Semaine :

QF	Avec repas	Sans repas
QF > 900	56 €	36 €
900 ≥ QF > 700	51,2 €	31,2 €
700 ≥ QF > 500	46,4 €	26,4 €
500 ≥ QF > 350	21,6 €	21,6 €
350 ≥ QF	34,4 €	14,4 €

Mercredi :

QF	Journée	½ journée
QF > 900	9 €	6 €
900 ≥ QF > 700	7,8 €	4,8 €
700 ≥ QF > 500	6,6 €	4,2 €
500 ≥ QF > 350	5,4 €	3,3 €
350 ≥ QF	3,6 €	2,4 €

Repas : 4€

III- La vie quotidienne et les activités

Exemple d'une journée type sur structure

Horaire	Maternels	Primaire
7h30 / 9h30	Arrivée échelonné des enfants Jeux calme mis à disposition et / ou travaux en cours	
9h30	Passage aux sanitaires et lavage des mains	
9h35	Collation	
10h00	Activité 1	Activité
10h45	Rangement / Temps libre	
11h00	Activité 2	
11h45	Rangement / Temps libre	
11h55	Passage aux sanitaires et lavage des mains	
12h00	Départ pour le repas au domicile Ou Repas tiré du sac sur place	
13h00	Sieste ou temps calme	Temps calme
13h30 / 14h00	Retour des enfants qui mangent au domicile	
14h00	Activité 1	Activité
14h45	Rangement / temps libre	
15h00	Activité 2	
15h45	Rangement temps libre	
16h00	Bilan de la journée avec les enfants	
16h15	Passage aux sanitaires et lavage des mains	
16h20	Collation	
17h00/18h30	Départ échelonné des enfants Jeux calme mis à disposition et / ou travaux en cours	

Les horaires sont à titre indicatif et peuvent être modifié en fonction du déroulement de la journée.

A- Les temps d'accueils

Durant les temps d'accueils du matin de l'après-midi, des espaces de jeux en autonomie sont mis en place. Les enfants peuvent tourner sur les différents espaces à la condition de laisser le coin rangé. Un coin lecture, jeux de société, finition des travaux en cours, coin jeux extérieurs, coins petit jeux. Les animateurs profitent de ce moment pour échanger avec les enfants ainsi qu'avec les parents.

B- Les repas et collations

Tous les repas sont pris en commun, les enfants choisissent où et avec qui ils souhaitent manger, les animateurs se répartissent, mangent avec eux et veillent à ce que les repas se déroulent dans le calme. Ce temps doit être un temps d'échanges pour tous.

Chaque matin des enfants sont désignés pour servir les verres d'eau et nettoyer les tables.

C- Temps de repos

Afin de respecter au mieux le rythme de chacun, un temps de sieste après le repas est proposé aux maternels. Les primaires qui le souhaitent peuvent également aller se reposer.

D- Participation aux activités

Bien que le planning soit décidé en avance par les animateurs, les activités ne sont pas imposées aux enfants. Ils ont le choix d'y participer ou non et ont accès à certains coins autonomes du moment où les règles de sécurité le permettent.

IV- Moyens financiers

Les dépenses et les recettes liées au fonctionnement sont gérées par le Trésor Public. Les structures d'accueil sont financées par :

La Communauté de Communes :

En début d'année, un budget prévisionnel est proposé puis mis en œuvre après validation par le Conseil communautaire.

Les directeurs des accueils de loisirs et séjours de vacances sont invités à prendre en compte ces budgets dans leurs calculs de dépenses.

A la fin de l'année, un bilan est réalisé.

La participation des familles :

Les tarifs proposés sont issus des délibérations du Conseil communautaire et validés par la sous-préfecture.

Ils sont différents selon les quotients familiaux, des tranches d'âges des enfants, les périodes et la nature des activités. (Les bons CAF, MSA et Chèques Vacances et CESU sont directement déductibles de nos tarifs.)

L'aide de la Caisse d'Allocation Familiale :

Elle subventionne les actions que nous menons via 2 systèmes : les prestations de services (classiques) et les prestations de services des contrats enfance et jeunesse.

L'aide de la MSA :

Elle subventionne les actions que nous menons via 2 systèmes : les prestations de services (classiques) et les prestations de services des contrats enfance et jeunesse.

Le Conseil Général contribue au fonctionnement des actions spécifiques relevant de différents appels à projets.

V- Moyen matériel

La communauté des communes dispose de locaux mis à disposition pour l'accueil de loisirs, sous réserve que leur utilisation s'effectue dans le respect de l'ordre public, de l'hygiène et des bonnes mœurs.

En collaboration avec la mairie de Ria-Sirach, celle-ci mettra à disposition, les infrastructures communales telles que :

- La cantine scolaire
- Les cours de l'école
- Parc de jeux
- La salle polyvalente
- Le boulodrome

Chaque année un budget est attribué pour le matériel pédagogique et ludique, une commande est faite selon les besoins du centre avant chaque période.

VI- Protocole sanitaire

Consignes générales

- **Accueil à la porte d'entrée (extérieur)**
- **Lavage des mains des enfants et des adultes** à l'eau et au savon puis séchage avec **essuie mains à usage unique, en arrivant sur site et avant le départ.**
- Tenue : **Masque** obligatoire, gilet jaune pour les déplacements (individuel, chacun garde le siens et gère le nettoyage)
- Répartir les enfants dans les salles prévues
- Déplacements avec les enfants en petit groupe et en file indienne (en chantant c'est plus sympa)

Accueil

- **Le matin** les familles sont accueillis devant l'entrée principale de la structure en respectant les distances sociales imposés, qui sont symbolisées par des lignes (orange) au sol. (CF : Fiche Accueil du matin)
- **Le soir** les familles sont accueillis au portail de la cours de la structure (si la météo le permet) (CF : Fiche Accueil du soir)

Entretien

Un plan nettoyage est organisé tous les soirs à partir de 18h30, par une société. Cf : Protocole entretien des locaux.

Conduite à tenir lors d'une suspicion ou d'un cas avéré de covid-19 dans un ACM

- Tout symptôme évocateur d'infection COVID-19 chez un enfant constaté par l'encadrement doit conduire à son isolement et au port d'un masque. En cas de doute sur les symptômes d'un enfant, une prise de température pourra être réalisée par la personne chargée du suivi sanitaire au sein de l'accueil.
- Une information sera aussi faite auprès de l'établissement scolaire fréquenté par le mineur.
- En cas de symptômes, les parents de l'enfant seront avertis et devront venir le chercher.
- L'enfant ne pourra pas être accepté de nouveau dans l'accueil sans certificat médical assurant qu'il est en mesure d'être reçu en ACM.
- La désinfection des salles et des matériels utilisés par le mineur ou l'encadrant devra être effectuée selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires.

VII- Objectifs pédagogiques

- **Amuser les enfants en utilisant différents thèmes.**
- **Favoriser le « bien être » dans la vie en collectivité:** En créant des opportunités de rencontres et d'échanges / En mettant la notion de plaisir au centre des activités / En assurant la sécurité physique et affective / En proposant des temps et des espaces d'autonomie / En mettant en place des jeux coopératifs.
- **Penser l'écologie et l'environnement au sens large :** Le centre de loisirs s'inscrit dans un « éco-système » : les locaux, son village, son territoire... Le respect de cet environnement est central dans le fonctionnement de l'accueil. En développant les activités de détente et de découverte sportive, culturelle et de pleine nature / En sensibilisant les enfants aux règles écologiques du lieu et en les initiant au tri sélectif / En proposant des activités développant des connaissances scientifiques / En utilisant des matériaux réutilisés et en mettant en place des outils pédagogiques réutilisables / En proposant des sorties et des activités pratiques questionnant nos rapports à la nature, à l'alimentation et la consommation
- **Favoriser l'autonomie :** Les enfants sont acteurs de leur vie quotidienne. En impliquant les enfants dans le rangement du matériel et dans les tâches de la vie collective / En proposant des temps libres et des temps à définir avec les enfants / En proposant de journée blanche lors des vacances. / En mettant à disposition des coins « autonomie » comme le bricolage, la création manuelle, les expériences scientifiques...
- **Développer les liens avec les familles :** En distribuant un programme d'activités aux parents afin de leur communiquer les différentes activités et sorties proposées aux enfants / En indiquant aux parents les moments forts de la journée grâce à un panneau d'affichage / En échangeant avec les parents sur le développement et le comportement des enfants / En mettant en place des projets d'animation (journal, événements.)

VIII- Evaluation

Une réunion d'équipe hebdomadaire et des outils d'évaluation permettront d'évaluer si les objectifs sont atteints et ainsi d'apporter les modifications nécessaires au bon déroulement des actions.

Un cahier de transmission entre animateur est à remplir quotidiennement. Il contient le déroulement global de la journée, les observations faites vis-à-vis des enfants et des activités proposées.

Un bilan de la journée sera fait avec les enfants chaque soir sous forme de jeu ludique : bâton de parole, météo du moral...) lors des vacances scolaires et des mercredis.

Sur chaque fiche d'activité, une feuille « évaluation et commentaire » est jointe afin d'écrire le retour du déroulement de l'activité, et les améliorations à apporter.

En fin de période une réunion d'équipe sera consacrée au bilan afin de voir si tous les objectifs ont été atteints.

IX- Annexes